

VILLE D'ANTIBES
DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Direction des Affaires Générales
Du Juridique et du Contentieux

Unité Conseil Municipal
CMJ

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 DECEMBRE 2006- COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

Le vingt- un décembre deux mille six à 15 heures,
LE CONSEIL MUNICIPAL, suite à la convocation de Monsieur le Député-Maire en date du 14 décembre 2006, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Député-Maire.

Présents à l’ouverture de la séance :

M. LEONETTI, M.GONZALEZ, M.SEITHER Mme BLAZY, Mme MERLI*, M.DULBECCO*, M.GASTALDI, M.PAUGET*, Mme BOUFFIER, Mme PUGNAIRE, M.RAMBAUD*, M.GABAI*, Mme MAS, M.XENARD, Mme ROUSTAN, M.PADOVANI, Mme TROTOBAS, M.BIGNONNEAU, M.CHIALVA, M.VITALE, Mme ANCHETTI*, Mme BOUSQUET*, Mme LONVIS, Mme DUMONT*, Mme CANOVA, Mme THOMEL, M.PRICCO, Melle FAZARI, Mme BADAoui-BLAIS, Mme SAVALLI*, M.DABENE, M.JACOBELLI, Mme VERCKNOCKE, M.PIEL, M.LA SPESA,

Procurations :

M. ROUX à M.PAUGET*(*caduque en cours de séance départ de M.PAUGET voir à absents*)
Mme MERLI à Mme BLAZY (en cours de séance)
M.DULBECCO à M.GONZALEZ (en cours de séance)
M.GISMONDI à Mme CANOVA
M.RAMBAUD à à Mme BADAoui-BLAIS (en cours de séance)
M.GABAI à Mme MAS (en cours de séance)
Mme LHEUREUX à Mme TROTOBAS
M.PASOLINI à M.BIGNONNEAU
Mme ANCHETTI à Mme LONVIS (en cours de séance)
Mme BOUSQUET à M.GASTALDI (en cours de séance)
Mme SAVALLI à M.PADOVANI (en cours de séance)
M.AMAR à Mme THOMEL
Mme TARTARE à M.DABENE
M.DUJARDIN à Mme VERCKNOCKE

Absents :

Mme TORRES FORET DODELIN (excusée)
M.PAUGET (départ en cours de séance procuration de M.ROUX à M.PAUGET caduque)
M.ROUX
Mme MURATORI
M.BONIFAY
M.BARBERIS
Mme DUMONT (départ en cours de séance)
M.FRAPPA
M.DEVERT
Mme FAUS FERNANDEZ
Présents : 26/Procurations 13/Absents :10

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BADAOU-BLAIS, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

MONSIEUR GONZALEZ

PLAN LOCAL D'URBANISME D'ANTIBES JUAN LES PINS – BILAN DE LA CONCERTATION – ARRET DU PROJET D'ELABORATION

- Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ce dossier, après en avoir délibéré,

à la majorité des voix par 32 voix pour sur 39 (7 contre : Mme TARTARE, M.DABENE, M.JACOBELLI, Mme VERCKNOCKE, M.PIEL, M.LA SPESA, M.DUJARDIN) a :

- **ADOPTÉ** le bilan de la concertation,
- **ARRETE** le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme d'Antibes Juan-les-Pins tel qu'annexé à la présente délibération, sous réserve d'apporter les quelques ajustements au dossier notamment en ce qui concerne :
 - 1/- la protection et la mise en valeur des espaces naturels figurant au chapitre V.1.b du rapport de présentation et portant plus particulièrement sur la préservation des exploitations agricoles,
 - 2/- les capacités urbanisables et la mixité sociale figurant au chapitre IV.3 du rapport de présentation plus précisément sur le temps nécessaire pour atteindre les objectifs du PLH,
 - 3/- les annexes telles que :
 - . - la complétude de la liste des lotissements en harmonie avec le plan correspondant,
 - . - la mise à jour de l'inventaire du patrimoine,
 - . - les erreurs matérielles
- **DECIDE DE SOUMETTRE** pour avis le projet de P.L.U. aux personnes publiques associées ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale et aux associations agréées de défense de l'environnement qui ont demandé à être consultés sur ce projet,
- **DECIDE DE SOUMETTRE** à l'enquête publique le projet de P.L.U. arrêté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire de saisir le Président du Tribunal Administratif de Nice en vue de la désignation d'un commissaire enquêteur et d'organiser l'enquête publique.

La séance est levée à 17 h 30

Le Directeur Général Adjoint des Services,

Alain JULIENNE